



## Inscription pour les ateliers « classiques à l'année » 2019-2020

Je soussigné,

Prénom : ..... Nom : .....

Rue : ..... N° : .....

CP : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... GSM : .....

Adresse mail : .....

M'inscris / Inscris mon enfant (barrer la mention inutile)

Prénom : ..... Nom : .....

Date de naissance : .....

A l'atelier suivant (cocher la case adéquate) :

Cyber atelier	Lu. 16h-18h	<input type="checkbox"/>	A plate couture	Je. 14h-17h	<input type="checkbox"/>
Ma garde-robe végétale	Lu . (1/2) 18h-21h	<input type="checkbox"/>	Breakdance	Je. 18h-19h30	<input type="checkbox"/>
Scrapbooking	Ma. 14h-17h	<input type="checkbox"/>	Initiation à l'italien	Je. 18h-21h	<input type="checkbox"/>
Céramique	Ma.17h-20h	<input type="checkbox"/>	Danse country niveau 1	Jeu. 18H -19h	<input type="checkbox"/>
Danse country niveau 3	Ma. 18h30-20h30	<input type="checkbox"/>	Danse country niveau 2	Je. 19h -20h30	<input type="checkbox"/>
Broderie et tissage de perles	Ma.18h-20h30	<input type="checkbox"/>	Tous en scène ados	Ve. 17h-18h30	<input type="checkbox"/>
Poterie enfants	Me.13h30-15h30	<input type="checkbox"/>	GNU/Linux	Ve. 18h-20h	<input type="checkbox"/>
Contes et marionnettes	Me.14h-16h	<input type="checkbox"/>	Tous en scène adultes	Ve. 18h30-20h30	<input type="checkbox"/>
Tous en scène enfants	Me. 17h-18h30	<input type="checkbox"/>	Photo argentique	Sa. 9h30-12h30	<input type="checkbox"/>
Imagin'terre	Me.18-20h/19-21h	<input type="checkbox"/>	Ya pas photo (numérique)	Sa.(1/2) 9h30-12h30	<input type="checkbox"/>

Et m'engage à payer la somme de ..... **dans les 7 jours au plus tard.**

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales imprimées au verso et y adhérer.

Date et heure : ..... Signature : .....

## Conditions générales – Ateliers « classiques à l'année »

### Inscription :

- > Toute inscription à un atelier implique l'affiliation au Foyer (carte de membre) pour la saison en cours. Le prix de l'affiliation s'élève à 5€ et sera payé au plus tard en même temps que l'inscription.
- > L'inscription à l'atelier se fait au moyen du formulaire d'inscription ad hoc. Tous les champs du formulaire doivent être remplis afin de permettre la bonne tenue du fichier des membres par le Foyer. Un formulaire ne portant pas la date du jour n'est pas considéré comme valable.
- > L'inscription à un atelier n'est confirmée qu'au moment où le montant de l'inscription a été versé.
- > Le montant de l'inscription doit être payé au plus tard 7 jours après la date d'inscription figurant sur le formulaire d'inscription. Passé ce délai, la place réservée par la remise du formulaire est réattribuée aux nouveaux inscrits dans l'ordre d'arrivée de leur inscription. Aucune priorité ne sera donnée aux participants de saisons précédentes ou autres habitués. Toute demande de facilité de paiement sera traitée au cas par cas.
- > Les formulaires d'inscription sont disponibles au siège du Foyer à partir du début de la fête des ateliers (soit le 8 juin 2019 à 15h pour la saison 2019-2020). Ils pourront aussi être téléchargés via le site web du Foyer et envoyés par mail à partir du mardi 11 juin 2019. Une fois complétés il pourront être déposés au secrétariat du Foyer ou envoyés par mail à l'adresse [info@foyculturelantoing.be](mailto:info@foyculturelantoing.be).
- > La date limite des inscriptions aux ateliers à l'année est fixée au 27 septembre (paiement reçu). Une inscription après le début des ateliers pourra être envisagée si des places restent disponibles pour autant que l'animateur donne son accord, mais ne donnera jamais lieu à une réduction des frais d'inscription.

### Annulation :

- > Le Foyer se réserve le droit d'annuler un atelier si le nombre minimal de participants n'est pas atteint jusqu'au 27 septembre. Il s'engage dans ce cas à rembourser intégralement le montant de l'inscription aux inscrits.
- > Si le participant renonce à son inscription, la totalité du montant de son inscription reste dû au Foyer sauf dans les cas suivants :
  - s'il renonce à son inscription avant le 27 septembre : remboursement de 90 % du montant
  - s'il ne connaît pas encore l'atelier et souhaite renoncer après avoir assisté aux 2 premières séances : remboursement de 90 % du montant
  - en cas de maladie ou de force majeure à justifier : remboursement selon calendrier avec un maximum de 90 % du prix initial.

### Données personnelles

Les données personnelles recueillies dans le cadre de l'inscription aux ateliers sont récoltées aux seules fins de faciliter l'organisation des ateliers (modifications de calendrier, annulation de séance, informations pratiques, etc.) et la diffusion des informations relatives aux activités du Foyer socioculturel. Ces données peuvent être consultées et modifiées sur demande au secrétariat. Elles ne seront en aucun cas communiquées à des tiers.

### Droit à l'image :

L'inscription à un atelier implique que le participant autorise la prise de photographies dans le cadre des ateliers et leur utilisation dans le cadre de la communication du Foyer socioculturel en général et de la promotion des ateliers en particulier.

### Divers

Dans le cadre des ateliers animés, le participant s'engage à suivre la philosophie de l'atelier et les consignes de l'animateur, notamment sur la thématique proposée pour la saison. Le matériel mis à disposition dans le cadre des ateliers ne peut être utilisé que dans le cadre des travaux de l'atelier, sauf accord spécifique donné par l'animateur et le Foyer. Pour le bon déroulement de l'activité et le respect de tous, le participant s'efforce de se présenter 10 minutes avant le début de l'activité et de participer à toutes les opérations de rangement à l'issue de celle-ci.